

## **CONCOURS OPTICIEN-LUNETIER**

### **Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 11/9/2008 8:46:37

**Missions :** L'opticien lunetier est un professionnel qualifié qui est capable d'évaluer les défauts de la vision et de les compenser au moyen de lunettes ou de lentilles. Il relève du secteur paramédical, et de par son travail, est à la fois scientifique, technicien et commerçant. Scientifique, il évalue les performances visuelles, il détermine la correction visuelle par des analyses optométriques. Souvent les personnes se présentent avec une ordonnance de l'ophtalmologiste que l'opticien-lunetier doit analyser. Technicien, il assure le montage des lunettes, il prend les mesures morphologiques, il contrôle l'adaptation et l'efficacité des moyens de correction. Il assure également le service après-vente pour d'éventuels réglages. Commerçant, il vend toutes sortes de fournitures en rapport avec l'optique, accessoires, produits d'entretien, produits spécifiques pour lentilles cornéennes, lunettes de soleil, jumelles... Il doit dans tous les cas satisfaire la clientèle, la conseiller... C'est une profession réglementée, l'installation à son propre compte suppose l'obtention d'un BTS d'opticien lunetier.

### **Environnement de la profession**

L'industrie de l'optique oculaire comprend la fabrication des verres (minéraux ou organiques) et celle des montures. Elle regroupe environ 120 entreprises dont 60 de plus de 20 salariés. C'est un secteur très concurrentiel, employant plus de 3.000 personnes, en 1996. Le nombre de porteurs de lunettes est en expansion : 29 Millions en 1996 soit 49% de la population française.

On comptabilise en 1996, 7.600 points de vente dont 1/3 d'indépendants, 1/4 de groupements coopératifs, 1/4 de centrales d'achats, 1/6 de chaînes et mutuelles. **Quelle type de formation ?** Dans un lycée professionnel ou technique. Contacter le Centre d'Information ou d'Orientation (CIO) le plus proche de votre domicile Par la voie de l'apprentissage : vous signez un contrat de travail avec un chef d'entreprise artisanale et complétez votre formation théorique dans un Centre de Formation d'Apprentis CFA.

### **Les diplômes**

Niveau III	BAC+2	- BTS opticien lunetier
- BTS génie optique option optique instrumentale		
- BTS génie optique option photonique		
Niveau IV	BAC	- BAC TECHNO
microtechniques option optique		
- BP opticien lunetier		
Niveau V	CAP-BEP	- BEP
opticien de précision		
- BEPOptique lunetterie		
- CAP monteur en optique lunetterie	<b>Qualités</b>	<b>requis</b>

Précision, minutie, soin Patience,  
écoute, conseil Conscience professionnelle (santé publique) Adaptation technologique (optique de  
contact, optométrie) Organisation, gestion et communication